



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donnée par la soussignée, que :

FIXER LES DATES DES SÉANCES 2021

240-11-20

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Andréa Gosselin et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires pour 2021, à savoir :

- 11 janvier
- 1 février
- 1 mars
- 6 avril (MARDI)
- 3 mai
- 7 juin
- 5 juillet
- 9 août
- 7 septembre (MARDI)
- 4 octobre
- 15 novembre
- 6 décembre

QUE les séances soient tenues au Centre culturel – salle l'Amicale à compter de 19h00.

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale / secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Donné à Saint-Jacques-de-Leeds, ce 3 e jour de novembre 2020.

Sonia Tardif

Sonia Tardif , g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Sonia Tardif , directrice générale et secrétaire-trésorière de La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, 405 Principale, Saint-Jacques-de-Leeds, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis public en conformité avec l'article 431 du code municipal entre 13h et 16h ce 3^e jour de novembre 2020.

Sonia Tardif

Sonia Tardif , g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière